



Paris, le 14 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'agence d'architecture OMA, attributaire du marché de maîtrise d'œuvre pour le nouveau palais de justice de Lille

A la suite d'une consultation lancée en avril 2016, ayant permis la pré-sélection de quatre équipes parmi 139 candidatures, l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), missionnée par le ministère de la Justice, a retenu le groupement mené par l'Office for Metropolitan Architecture (OMA), agence fondée par l'architecte Rem Koolhaas.

Associé à **Saison Menu**, **WSP**, **BMF** et **Quadrim**, l'agence **OMA** assurera la conception du nouvel édifice public destiné à accueillir, en limite de la commune de la Madeleine, le tribunal de grande instance et le tribunal d'instance de Lille.

La proposition architecturale d'OMA apporte une réponse aux grands principes de modernisation de la Justice du XXIème siècle. Vastes et bénéficiant d'apports lumineux multiples, les espaces publics ont été imaginés à la mesure des exigences de confort et d'accueil du justiciable. La qualité spatiale, ainsi que les performances fonctionnelles des espaces tertiaires contribueront à l'amélioration des conditions de travail des personnels et d'exercice de la justice. Sa géométrie, ses volumes et ses façades, caractéristiques d'un parti-pris architectural fort et innovant, ainsi que le traitement paysager apporté au projet par son concepteur, permettront à l'équipement public de s'inscrire dans la continuité végétale de la plaine Churchill.



© OMA - La salle des pas perdus

Contacts presse

Agence publique pour l'immobilier de la justice : 01 53 94 89 16 / Marion.MORAES@apij-justice.fr
Direction des services judiciaires : 01 70 22 85 33 / Com.dsj-cab@justice.gouv.fr